

Vos références : 4388

N° AGS : 7621469Q suivi par :

Mme ZOLJARGAL -

Affaire : SUPPLI FACTORY

LJO 26/03/2025

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme

BP 32214

44022 NANTES CEDEX 1

Rennes , le 21 mai 2025

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 37 008,82 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 004

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	22 117,88	12 849,18	0,00	2 265,11
Montant contesté	0,00	223,35	0,00	0,00
Montant non échue	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	22 117,88	12 625,83	0,00	2 265,11

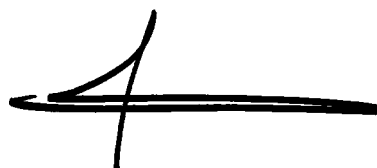
RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	36 145,48	14 312,92	0,00	2 944,82
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	36 145,48	14 312,92	0,00	2 944,82

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Lucie BESNARD